

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE TAVERNY

Direction de l'Action Éducative

Affaire suivie par : Savoia Elodie

Taverny, le 4 mars 2025

COMPTE RENDU – groupe de travail « Handicap »

Représentants de la municipalité

M. Kowbasiuk, adjoint au maire déléqué à l'éducation, au périscolaire et à la petite enfance

Représentants de l'éducation nationale

Mme Bellanger directrice école maternelle J. Mermoz Mme Petit Lours directrice école maternelle Ch. Perrault Mme Roussely directrice école maternelle M. Pagnol M. Mirleau directeur école maternelle J. Verne

Représentants des parents

Mme Colin, école élémentaire Verdun Mme Sventurato, école élémentaire Verdun Mme Détot, école élémentaire M. Pagnol Mme Portet, école maternelle M. Pagnol

Représentant des services

Mme Savoia, directrice adjointe de la DAE
M. Meunier, responsable du service périscolaire
Mme Arné, chargée de scolarité
Mme Legohalec, référente handicap
Mme Grimberg, référente handicap pour le périscolaire

1. Présentation

Rappel des dispositions de la loi 2005 qui prévoit l'inclusion de tous les enfants en situation d'handicap dans les écoles.

Rappel de ce qui existait avant cette loi avec la présence du médical à l'intérieur des écoles et depuis 2005 le médical est hors de l'école.

Quelques chiffres: En France situation en 2023



En ce qui concerne Taverny:

En 2024, l'inclusion de 58 enfants porteurs de handicap au sein des écoles de la ville :

- Tous les enfants ne bénéficient pas d'une AESH sur les temps scolaires et périscolaires,
- 30 enfants en situation de handicap fréquentent les temps périscolaires,
- 8 postes d'AESH existent cette année sur le périscolaire,

Il existe aussi au niveau des structures :

- 1 ESAT sur la ville, établissement et service d'aide par le travail (ESAT Georges LAPIERRE APAJH), établissement avec qui la ville travaille en partenariat.
- 1 Classe **ULIS**, Unité Localisée d'Inclusion Scolaires qui accueille 13 enfants de Taverny et des communes avoisinantes. Elle se trouve sur l'école élémentaire M. Pagnol.
- 1 Classe **UEEA** Unité d'Enseignement en Elémentaire Autisme a été ouverte en janvier 2025 sur l'école élémentaire M. Pagnol qui peut accueillir jusqu'à 10 enfants.

2. Les moyens mis en place sur la ville

Humains:

- Mme Legloahec : chargée de mission vie sociale des territoire et référente handicap pour la ville : la ville postule sur des projets handicap pour obtenir des subventions. Il existe un conseil Ville Handicap
- Mme Grimberg : référente handicap pour le périscolaire a en charge la vérification des PAI, aider les animateurs à mieux prendre en charge les enfants porteurs de handicap.

Rappel : Dans le cadre du PEDT, un travail partenarial entre la collectivité et l'éducation nationale peut-être engagé afin de permettre au périscolaire de participer aux équipes éducatives et ainsi de bénéficier des informations sur les enfants en situation de handicap, tout en garantissant le secret professionnel.

Les enseignants ont mis en place un pôle ressource sur le handicap afin de soutenir les enseignants sur des situations de prise en charge d'enfant en situation de handicap.

Les enseignants rappellent et remercient la collectivité pour la présence d'AESH sur le temps du midi pour aider les animateurs et les atsem ce qui ne se fait pas sur toutes les communes. Malheureusement il est de plus en plus difficile de trouver des personnes volontaires pour ces postes (petit contrat).

Plusieurs formations de sensibilisation et de prise en charge des enfants porteurs de handicap ont été mises en place en lien avec l'éducation nationale et le personnel concerné : animateurs, ATSEM, AESH

Lieux ressources: Maison France Service, CCAS et plusieurs associations sur la collectivité.

Matériel

Travaux d'accessibilité Achat de mobilier spécifique Classe ULIS, classe UEEA, classe semi-flexible

3. Expérience :

L'école M. Pagnol travaille beaucoup sur la sensibilisation de tous les enfants sur le handicap. Expérience sur le handisport : il faudrait continuer à faire des journées de sensibilisation comme il y a eu l'année dernière avec le sport.

Continuer les rencontres handisports comme celles qui ont eu lieu en avril 2023 au stade Jean Bouin. Ou comme celle de l'année dernière où 130 élèves de l'école M. Pagnol ont eu l'opportunité l'année dernière de participer à des ateliers de découverte de volley adapté. Il faudrait continuer les expériences lancer dans le cadre des JO pour faire bénéficier le maximum d'enfants. Développer les semaine para-olympique, la sensibilisation au handicap...

4. Actions envisagées

- Mettre en place des cafés des parents avec présence de l'association Handicalm afin de leur permettre d'échanger et de se ressourcer.
- Création d'un guide pour aider les parents
- Travail sur la communication au moment des inscriptions scolaires. Revoir les modalités sur CIRIL pour la communication avec les enseignants.